

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A300

Issues de secours - Corrosion de la peau fuselage (ATA 53)

Applicabilité :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A300 tous modèles certifiés, sauf série 600 et tous numéros de série.

Raison :

De nombreux cas de corrosion de la peau fuselage alentour des issues de secours ont été rapportés. Un développement important de cette corrosion affecterait l'intégrité structurale de la cellule et pourrait exiger d'importantes réparations.

Action :

Dans les 18 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-53-301 Révision 1, effectuer une inspection visuelle ainsi que les réparations nécessaires de la peau fuselage dans une zone située entre les cadres FR55 et FR58 de la lisse STGR13 à la lisse STGR31, côté droit et côté gauche.

Répéter cette procédure d'inspection tous les 18 mois.

Nota :

- Aucune inspection au titre de la présente Consigne de Navigabilité n'est nécessaire pour les panneaux remplacés suivant les instructions des plans de réparation AIRBUS INDUSTRIE REF. 16R53970104 ou 16R53970294.
- Pour les avions qui auraient été réparés partiellement suivant les instructions des plans de réparation AIRBUS INDUSTRIE réf. 16R53970131 ou 16R53970132, la partie du panneau qui n'a pas été remplacée est toujours soumise aux exigences de la présente Consigne de Navigabilité. Un programme d'inspection de fatigue de la partie réparée (seuil de 24000 vols à compter de la réparation et intervalle de 6000 vols) doit être appliqué.

Réf. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE 53-301 R1
(ou toute révision ultérieure approuvée)

Plans de réparation AIRBUS INDUSTRIE : 16R53970131 - 16R53970132
16R53970104 - 16R53970294

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 29 NOVEMBRE 1997

n/JYR

Date : 19/11/97

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A300

97-357-231(B)